

## Présentation de la formation

# AMBULANCIER

Nomenclature du niveau de qualification : **NIVEAU 3**

**RCNP : 36542 - Date d'échéance de l'enregistrement : 01/06/2027**

**Certificateur : Ministère Chargé de la Santé**

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

## **Définition du métier :**

L'ambulancier est un **professionnel de santé et du transport sanitaire**.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations.

En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Il agit souvent dans l'urgence, avec sang-froid et réactivité, que ce soit en ambulance ou VSL.

Il travaille :

- En entreprise de transport sanitaire
- En établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...)
- Avec les services d'urgence (SAMU, SMUR)
- En collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).

---

## **Les publics cibles de la formation :**

- Tout public

 **Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).**

---

## **Compétences et aptitudes visées :**

À la fin de la formation, tu sauras :

- ✓ Préparer, entretenir et contrôler un véhicule sanitaire
- ✓ Préparer un itinéraire adapté aux patients et au véhicule
- ✓ Prévenir des risques d'hygiène et de sécurité
- ✓ Organiser, installer et accompagner des personnes
- ✓ Surveiller des signes cliniques et effectuer des soins d'urgence

## **Pré-requis et conditions d'accès à la formation :**

Pas besoin de diplôme, mais il faut :

- Être **titulaire du permis B** hors période probatoire (3 ans de permis ou 2 ans en cas de conduite accompagnée)
- **Carte d'identité** en cours de validité
- Un **curriculum vitae**
- Un **document manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excèdera pas deux pages.
- Selon la situation du candidat, la **copie** des originaux de ses **diplômes** ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les **attestations de travail**, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.
- Le candidat ayant exercé au moins un mois, en continu ou discontinu, comme auxiliaire ambulancier ou comme conducteur d'ambulance, dans les trois dernières années, fournit l'attestation d'employeur
- Fournir un **certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier** délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé
- Fournir une **attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance** après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route
- Être à jour de ses **vaccins obligatoires** et présenter un **certificat médical de vaccination conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique**
  - **Hépatite B** (vaccin + sérologie)
  - **Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (DTP)**
  - **BCG** (tuberculose)
  - *(Covid-19 recommandé selon les directives en vigueur)*

Les candidats peuvent également joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'ambulancier.

- Passer une **sélection** (dossier, stage d'observation, entretien)  
*L'ensemble du dossier d'admissibilité est apprécié au regard des attendus de la formation et noté sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un ambulancier diplômé d'Etat en activité professionnelle ou d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'Etat d'ambulancier, et d'un formateur permanent ou d'un directeur en institut de formation d'ambulanciers.*

## Présentation et organisation :

### **Le programme (801 heures)**

 Alternance entre cours et stages sur le terrain.

#### **En cours (556h / 16 semaines)**

10 modules regroupés en 5 grands blocs :

 **Bloc 1 :** Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions Soins d'hygiène et de confort

 **Bloc 2 :** Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

 **Bloc 3 :** Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière  
Travail en équipe & transmission d'infos

 **Bloc 4 :** Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

 **Bloc 5 :** Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

#### **En stage (245h / 7 semaines)**

- Parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU –SMUR) : 70h
- Entreprise de transport sanitaire : 70h
- Structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale en fonction du projet pédagogique de l'IFA et du parcours professionnel antérieur de l'élève : 105h

---

### **Compétences clés à valider :**

-  Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
-  Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
-  Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
-  Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétence
-  Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
-  Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport

- ✚ Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
- ✚ Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✚ Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
- ✚ Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
- ✚ Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

### 🎓 *Équivalence de compétences et allègement de formation*

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordés aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- 🎓 Le diplôme d'État d'aide-soignant
- 🎓 Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- 🎓 Le diplôme d'assistant de régulation médicale
- 🎓 Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social
- 🎓 Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles
- 🎓 Le titre professionnel d'agent de service médico-social
- 🎓 Le titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger
- 🎓 Le certificat de qualification professionnelle d'assistant médical
- 🎓 Le baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne
- 🎓 Le baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires
- 🎓 Le baccalauréat professionnel conducteur transport routier de marchandises

Les personnes titulaires de l'un des diplômes permettant l'exercice des professions d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical qui souhaitent obtenir le diplôme d'État d'ambulancier bénéficient de mesures d'équivalences de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe X de l'Arrêté du 11 avril 2022

## **Modalités d'évaluation et de validation**

Avoir validé l'ensemble des blocs de compétences théoriques et l'ensemble des compétences en stage.

- **Pour les compétences 1 et 2** : réaliser une étude de cas portant sur la préparation d'un véhicule sanitaire et l'organisation du transport sanitaire de 3 patients, sur une demi-journée, puis la présenter à l'oral lors du jury d'évaluation constitué de professionnels
- **Pour les compétences 3, 4 et 5** : réaliser une mise en situation professionnelle simulée concernant l'accompagnement, l'installation et la surveillance d'un patient au sein d'un véhicule sanitaire, en pratique devant un jury d'évaluation constitué de professionnels
- Évaluation des compétences pratiques sur chaque stage
- **AFGSU 2 délivrée par le CESU (recyclage tous les 4 ans)**

---

## **Et après ?**

Tu peux bosser :

- En ambulance ou VSL
- Avec le SMUR (si tu as le permis C)
- Transport et prise en soins de patients spécifiques : bariatrique, pédiatrie, Association de Transport Sanitaire Urgent(ATSU), Ambulance de Secours et de Soins d'Urgence (ASSU)

Et plus tard, évoluer vers :

- Régulateur de transport sanitaire
- Aide-soignant ou infirmier (avec passerelle)

---

## **Combien ça coûte ?**

 Tarif : 5 700€ à 6 800 €

 Des financements sont disponibles en fonction de la situation professionnelle et du statut des candidats. Les dispositifs de financement incluent le Compte Personnel de Formation (CPF), le Contrat d'apprentissage, le CPF Projet de Transition Professionnelle (CPF-PTP), le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), le Congé de Formation Professionnelle (CFP), ainsi que le plan de développement des compétences de l'employeur.

La formation peut également être prise en charge pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de financements régionaux ou par des organismes tels que l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap

---

## **Accessibilité**

La formation est **ouverte aux personnes en situation de handicap**, sous réserve d'un avis médical favorable.

 Contact pour aménagements spécifiques : [contact@ifrtscorse.eu](mailto:contact@ifrtscorse.eu)